

climatiques, de la destruction de la couche d'ozone et des phénomènes de pollution atmosphérique transfrontières tels que les pluies acides pourraient avoir des conséquences désastreuses sur l'ensemble de la planète.

S'il est vrai que l'avenir semble sombre, nous pouvons du moins trouver un certain réconfort dans le fait que le message de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement est aujourd'hui largement accepté.

Un nombre croissant de nations conviennent que la détérioration de l'environnement menace sérieusement le développement économique soutenu et, ultimement, la sécurité mondiale. De ce fait, on a pris davantage conscience que les gouvernements et les organisations internationales se doivent de trouver les moyens appropriés de préserver et d'améliorer la qualité de nos écosystèmes biologiques fondamentaux.

Nous devons exploiter, chaque fois que cela est possible, les compétences nécessaires.

À cet égard, l'OCDE a une responsabilité particulière. Sa capacité attestée d'analyse devrait être mise à profit pour mieux définir le concept de développement durable. Un tel cadre permettrait aux gouvernements et au secteur privé d'appliquer des politiques et des programmes qui respectent l'environnement.

Mon collègue, le ministre des Finances, a fait un certain nombre de suggestions pratiques et originales sur la façon dont l'OCDE pourrait entreprendre cette tâche.

L'OCDE a également un rôle à jouer dans l'élargissement du dialogue sur l'environnement, en mettant par exemple sur pied un conseil consultatif plurisectoriel sur le développement durable. Une telle approche, comme le montre l'expérience du Canada, pourrait favoriser le genre de débat d'où peuvent sortir des propositions innovatrices et pragmatiques en vue de relever les défis du développement durable.

Le Canada souhaiterait qu'un lien soit établi entre la réunion que le Comité de l'environnement de l'OCDE tiendra en 1991 au niveau ministériel, et la réunion des ministres de l'OCDE qui doit se tenir la même année. Ce lien favoriserait la coordination des nouvelles activités de l'OCDE en matière d'environnement et d'économie, et symboliserait l'intégration des questions écologiques et économiques au sein de l'Organisation.